

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Pourquoi une Cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) ?

Lorsqu'un salarié rencontre des problèmes de santé, qu'ils soient en lien avec son activité professionnelle ou non, il est important de trouver des solutions pour lui permettre de poursuivre son activité dans de bonnes conditions. La **Cellule PDP** du SMTI 82 est là pour vous soutenir, afin de **prévenir la perte d'emploi et favoriser la continuité des parcours professionnels**.





Quels sont les objectifs de la Cellule PDP ?

- ↳ **Accompagner les salariés** dont la santé est fragilisée et pour qui le maintien en emploi devient incertain.
- ↳ **Prévenir la perte de compétences** en soutenant les employeurs pour conserver des collaborateurs ayant une expertise clé.
- ↳ **Faciliter les reclassements en interne ou en externe** lorsque le maintien sur le poste actuel n'est plus possible.

Comment la Cellule PDP vous accompagne ?



- **Maintien au poste ou reclassement interne** : Nous vous proposons des solutions pour adapter le poste ou permettre un reclassement au sein de l'entreprise.
- **Reclassement externe** : Si le reclassement en interne n'est pas possible, nous vous accompagnons vers des solutions externes adaptées à votre profil.
- **Prévention primaire** : À titre collectif, nous travaillons également sur l'amélioration des conditions de travail en entreprise, pour réduire les situations à risque.

Un accompagnement pluridisciplinaire personnalisé

Composée d'une **assistante sociale** et d'une **ergonome**, la Cellule PDP travaille en collaboration avec le **médecin du travail** et l'**infirmière** du **SMTI 82**, ainsi qu'avec des **partenaires externes** tels que :



Médecins traitants



CARSAT
Assistante sociale



**Médecins conseils
de la Sécurité Sociale**



Cap Emploi
Chargés de maintien en emploi



**Psychologues
du travail**



Chaque situation est unique. Nous vous proposons **un parcours d'accompagnement personnalisé**, en lien direct avec votre entreprise.



Employeurs :

Pourquoi solliciter la Cellule PDP ?

- **Préserver les compétences** : Assurez-vous de maintenir les expertises indispensables au bon fonctionnement de votre entreprise.
- **Améliorer les conditions de travail** : Travaillons ensemble pour créer un environnement de travail plus adapté et performant.
- **Sécuriser les parcours professionnels** de vos salariés tout en optimisant les performances de votre entreprise.

Salariés :

Vous maintenir à votre poste ou rebondir

La Cellule PDP vous accompagne pour :

- **Rester à votre poste** avec les adaptations si nécessaires.
- **Développer de nouvelles compétences** pour occuper un autre poste dans l'entreprise.
- **Reclasser vers l'extérieur** si une solution interne n'est pas possible, en vous accompagnant tout au long du processus.



Solliciter la Cellule PDP :



Contactez-nous !

Que vous soyez **salarié** ou **employeur**, vous pouvez contacter directement la cellule pour obtenir un accompagnement personnalisé.

Ensemble, nous trouvons des solutions sur mesure pour **prévenir la désinsertion professionnelle**.



05 63 21 44 00



cellule.maintien@smti82.fr

WWW.SMTI82.FR



80 Avenue Gambetta, 82000 Montauban